

*Monsieur le Président,*

*Je me permets de vous écrire afin de vous faire part de ma vive inquiétude concernant la menace de mort publiée sur Instagram par le président de la Tchétchénie, Ramzan Kadyrov, le 13 avril. Cette menace est adressée à une journaliste de Novaïa Gazeta, Elena Milachina, et a été proférée en réaction à l'article qu'elle a publié dans ce journal le 12 avril, dont le sujet était la réponse des autorités à la pandémie de COVID-19 en Tchétchénie. Dans son message, Ramzan Kadyrov accuse Novaïa Gazeta et ses journalistes d'être des « pantins de l'Occident » et appelle directement le gouvernement et le Service fédéral de sécurité (FSB) russes à « arrêter ces non-humains qui écrivent et provoquent [son] peuple ». Il annonce que si les autorités russes n'agissent pas, quelqu'un en Tchétchénie devra commettre un crime pour réduire la journaliste au silence.*

*Le fait que l'attaché de presse présidentiel ait écarté ces menaces tout à fait réelles et graves en estimant qu'elles n'avaient « rien d'inhabituel » et qu'il s'agissait simplement d'une réaction « émotionnelle » qui serait « compréhensible dans une telle situation [la pandémie de COVID-19] », est également préoccupant. Le bureau du procureur général a en outre ordonné que l'article d'Elena Milachina soit dépublié du site internet de Novaïa Gazeta.*

*Ce n'est pas la première fois que des menaces et des attaques contre des journalistes ou des personnes qui défendent les droits humains en Russie sont négligées ou même cautionnées par les autorités. Il s'agit d'une violation de l'obligation internationale relative aux droits humains qu'a la Russie de protéger les journalistes et les défenseurs des droits humains, et de défendre la liberté d'expression. En ne respectant pas cette obligation, la Russie permet aux auteurs de ces menaces et de ces attaques de rester impunis.*

**Je vous demande, en tant que chef de l'État et garant de la Constitution et des droits fondamentaux qui y sont inscrits :**

de condamner publiquement les menaces contre Elena Milachina, de prendre des mesures efficaces pour que cela ne se reproduise pas, et de garantir la sécurité de cette journaliste ;

de faire respecter le droit des journalistes d'enquêter et de rendre public le résultat de leurs investigations sur la pandémie de COVID-19 et sur la réponse des autorités à cette pandémie en Tchétchénie et dans les autres régions de la Fédération de Russie, et de protéger le droit à la liberté d'expression et d'information.

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération,*